

21 mai, \$750,000. Le 23 mai, on a versé \$500,000,—c'est le montant que nous discutons, l'autre soir,—et, le même jour, \$1,500,000, ce qui fait en tout \$5,958,569 et, pour être exact, 79 centins. Je ne sais vraiment pas à quoi cette somme doit servir, mais cela ne tuera pas beaucoup de sauterelles. En tout cas, je suppose que ce devait être exact.

Maintenant pour le Manitoba, voici la carte. Je n'ai pas la carte entière indiquant toutes les provinces de la Prairie à la suite l'une de l'autre; j'ai oublié de l'apporter. On y voit combien les sauterelles s'y sont propagées l'an dernier, simplement parce que le Gouvernement avait négligé de parer au mal comme il le fait cette année. J'ai examiné tous les prêts qui ont été consentis aux trois provinces de la Prairie, mais je n'en vois aucun qui ait été spécialement réservé pour la destruction des sauterelles, sauf ce prêt de \$1,500,000 à la Saskatchewan, le 23 mai, exactement le même que celui-ci. C'est le seul du genre que je puisse voir depuis la Confédération. On le trouvera à la page 360. C'est l'arrêté ministériel n° 1051 du 23 mai 1934, autorisant un prêt de \$1,500,000 à la Saskatchewan, pour payer les frais faits ou à faire par suite des mesures prises pour la destruction des sauterelles et des prêts consentis aux cultivateurs pour les semences de 1934, y compris l'achat de semence. Cela n'est donc pas entièrement pour combattre les sauterelles. C'est cependant le seul prêt qu'on ait fait, que je sache, à une province depuis que les sauterelles font de grands ravages. Je pense que nous avons droit à beaucoup plus d'explications.

Et l'Alberta? Je ne suis pas ici pour plaider en faveur de l'Alberta, mais cette province apparaît sur la carte comme gravement atteinte par les sauterelles. C'est la même chose dans le Manitoba. Qu'obtiennent ces gens pour le mois de mai? Le total des prêts fédéraux à l'Alberta pour toutes fins dans le mois de mai est de \$1,159,168. Quant au Manitoba, il y a un prêt de \$1,101,258, pour toutes fins, mais sans mention spéciale de la guerre aux sauterelles. Pauvre Manitoba! On l'appelait autrefois la province timbre-poste; elle ne l'est plus aujourd'hui, si ce n'est quant à la somme qu'elle obtient pour cette fin.

Immédiatement après la discussion qui s'est faite vendredi dernier sur cette question, le Gouvernement a eu la brillante idée de désigner spécifiquement pour la lutte contre les sauterelles les prêts qu'il fait. On voit que la chose est survenue samedi, après la discussion de vendredi, ou bien le lundi suivant. Ceci ne prouve évidemment rien, mais, je le répète, c'est par une coïncidence remarquable que tout cet argent coule vers la Saskatchewan au moment de la campagne électorale; on lui

avance jusqu'à six millions, tandis qu'on ne consent qu'un prêt relativement restreint de \$2,260,426 aux deux autres provinces voisines.

Je pense que le ministre devrait donner des explications. Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'expliquer la chose. J'ai voulu me renseigner et j'ai constaté ces faits dans les Procès-Verbaux. Et j'ai sous les yeux les cartes officielles préparées dans le département du ministre.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Je suis sûr que l'honorable député ne veut pas tirer un avantage politique. . .

L'hon. M. MOTHERWELL: Non, mais je veux que le pays sache ce que font mes honorables amis. . .

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Fort bien.

M. McINTOSH: Essaient-ils d'acheter ces gens au moyen de leur propre argent?

L'hon. M. MOTHERWELL: Ils jettent cinq autres millions dans cette province. Je ne m'y oppose pas, mais je puis leur dire qu'ils n'en retireront aucun avantage politique. Rien ne peut les sauver là-bas, même s'ils versent toute la somme prévue dans l'entente, et j'en ignore le montant. Peut-être mon honorable ami de la droite, le doyen des ministres, que la chose commence à ennuyer, va-t-il nous dire quel est le montant prévu pour cette année dans l'entente avec la Saskatchewan. Quel est le total des prêts prévus pour la Saskatchewan dans la dernière entente?

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Les prêts de ce mois-ci, de mai, étaient en partie des prêts directs, mais la plus grande partie consistait en renouvellement d'anciens prêts. La province n'avait pas été capable de payer. Si l'honorable député pense que nous devrions forcer la province à payer aujourd'hui, il devra la consulter.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je n'ai pas calculé en comptant les anciens prêts; cela est à part.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Je vous demande pardon. . .

L'hon. M. MOTHERWELL: Je n'ai pas compté ici les anciens prêts. Je connais fort bien la différence qu'il y a entre des billets nouveaux et des billets renouvelés. Il s'agit ici de prêts nouveaux. Que le ministre chargé de ces questions me rectifie si je me trompe. Réservons ce crédit jusqu'à ce que nous sachions à quoi nous en tenir, car nous avons le droit de savoir pourquoi tout cet argent va à